



Conseil canadien pour les réfugiés Canadian Council for Refugees

La crise des réfugiés irakiens : appel au renforcement de la réponse canadienne

Nous appelons le gouvernement canadien à :

1. Accroître son soutien bilatéral et multilatéral à la Syrie, à la Jordanie et aux autres pays voisins de la région qui accueillent plus de deux millions de réfugiés irakiens.
2. Presser les gouvernements de la région à garder leurs frontières ouvertes aux réfugiés irakiens qui cherchent l'asile.
3. Augmenter le nombre total de réfugiés réinstallés (réfugiés parrainés par le gouvernement par le secteur privé) afin d'augmenter de façon significative la réinstallation de réfugiés irakiens, sans pour autant réduire le nombre de réfugiés réinstallés d'autres régions.
4. Accélérer le traitement des demandes de réinstallation au Canada des réfugiés irakiens, incluant les contrôles sécuritaires.
5. Sensibiliser le public canadien aux besoins des réfugiés irakiens et promouvoir l'implication des Canadiens et des Canadiennes dans le parrainage privé des réfugiés irakiens.
6. Répondre favorablement aux recommandations du HCR de réinstaller des réfugiés palestiniens qui se trouvent dans les camps à la frontière entre l'Irak et la Syrie.
7. Presser d'autres pays à ne pas refouler les Irakiens vers leur pays d'origine.
8. Allouer des ressources supplémentaires au poste de Damas afin d'assurer que le traitement accéléré des demandes dans la catégorie de la famille n'ait pas d'incidence négative sur le traitement des dossiers des réfugiés.



Photos : HCR

Plusieurs organismes ont déjà endossé cet appel. Pour plus d'informations, voir :

<http://ccrweb.ca/irak.htm>

La crise des réfugiés irakiens : appel au renforcement de la réponse canadienne

Survol

- > Environ 2,2 millions d'Irakiens sont déplacés à l'intérieur de leur propre pays.
- > 2,2 millions d'autres Irakiens sont réfugiés à l'extérieur du pays.
- > 95% des réfugiés irakiens se trouvent au Moyen-Orient.
- > Entre 1,2 et 1,4 millions de réfugiés irakiens se trouvent en Syrie et 500 000 à 750 000 en Jordanie.
- > Très peu d'Irakiens demandent l'asile au Canada. Seulement 292 ont fait la demande en 2007.
- > Les Irakiens déplacés à l'intérieur et à l'extérieur de leur pays constituent le plus grand groupe de personnes déplacées dans le monde.
- > Les Irakiens constituent le plus grand groupe de réfugiés urbains jamais aidés par le HCR.

Les besoins dans la région

- > La vaste majorité des réfugiés irakiens se trouvent en Syrie et en Jordanie.
- > La plupart n'ont pas le droit de travailler et épuisent rapidement leurs économies.
- > Les logements deviennent surpeuplés et les prix augmentent de façon exorbitante.
- > L'accès aux soins de santé est limité et n'est souvent disponible qu'aux réfugiés qui ont les moyens de payer.
- > Une proportion importante des réfugiés irakiens, incluant les enfants, ont vécu la violence et en souffrent des conséquences physiques et/ou psychologiques.
- > Beaucoup d'enfants réfugiés ne peuvent aller à l'école.
- > Certains enfants sont forcés à travailler pour subvenir aux besoins de leur famille. Des femmes et des enfants sont forcés à se prostituer.
- > L'arrivée d'un si grand nombre de réfugiés irakiens exerce des pressions sévères sur le système d'éducation, les services de santé et l'infrastructure des pays de la région, notamment la Syrie et la Jordanie.



Photo : HCR

La fermeture des frontières

- > L'Arabie saoudite et le Koweït maintiennent leur frontière fermée aux réfugiés irakiens.
- > La Jordanie a restreint le nombre d'Irakiens à qui l'entrée est permise et imposera peut-être sous peu de nouvelles exigences en matière de visa.
- > La Syrie avait maintenu ses frontières ouvertes, mais a introduit de nouvelles restrictions de visa en 2007.



Photo : HCR

Le refoulement

- > Certains pays, dont le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Grèce, la Pologne, le Liban, la Jordanie et la République tchèque ont refoulé des Irakiens, directement ou indirectement, vers l'Irak, malgré la situation généralisée de violence.
- > Le HCR déconseille fortement tout renvoi forcé d'Irakiens en provenance de l'Irak central ou du Sud.
- > Le Canada a temporairement suspendu les renvois vers l'Irak en raison de la situation de risque généralisé.

La réinstallation au Canada

- > Le Canada a réinstallé environ 900 Irakiens en 2007 et s'est engagé à en réinstaller encore 1 800 à 2 000 en 2008. Ces chiffres sont très bas considérant l'ampleur de la crise.
- > À travers le Canada, de nombreux Canadiens d'origine irakienne, de foi et d'ethnicité diverses, sont fortement préoccupés par la situation des Irakiens déplacés en général et plus spécifiquement par celle des membres de leur famille en détresse.
- > De nombreux Canadiens ont démontré leur enthousiasme à s'impliquer dans la réinstallation de réfugiés irakiens au Canada par le biais du programme de parrainage privé.
- > Le gouvernement canadien reconnaît que la réinstallation est une façon de réduire les pressions sur les pays voisins, mais le nombre de réfugiés réinstallés ne correspond pas aux besoins ni à la capacité de répondre du Canada.
- > L'Australie, dont la population est beaucoup plus petite que celle du Canada, a réinstallé plus de réfugiés irakiens. Entre 2003 et 2005, le Canada a réinstallé moins du tiers du nombre d'Irakiens réinstallés par l'Australie.
- > Le HCR encourage le Canada à augmenter le nombre de réfugiés irakiens réinstallés, en utilisant entre autres le programme de parrainage privé de façon stratégique.

Le traitement des dossiers des réfugiés irakiens en vue de la réinstallation

- > Les réfugiés qui ont été recommandés au Canada en vue de la réinstallation sont des femmes à risque, des victimes de violence sévère ou de traumatismes et des personnes ayant des besoins médicaux. La réinstallation de ces réfugiés devrait être accélérée, afin de répondre aux besoins de protection des réfugiés ainsi que d'alléger la pression sur les pays de premier asile.
- > Les contrôles sécuritaires ont contribué aux longs délais de traitement. Le HCR a pressé le Canada d'accélérer ses contrôles sécuritaires, qui prennent souvent plus de temps que pour d'autres pays de réinstallation.



Photo : HCR

Les Palestiniens

- > Environ 2 300 Palestiniens sont coincés aux camps d'Al-Walid et d'Al-Tanf à la frontière entre l'Irak et la Syrie.
- > Les conditions y sont extrêmement difficiles et les camps manquent de sécurité et de services de santé.
- > Selon le gouvernement canadien : « Le Canada s'inquiète plus précisément de la situation des Palestiniens à Bagdad, et de ceux coincés dans les régions frontalières. Même s'il ne représente qu'une fraction du mouvement global des réfugiés, ce groupe est particulièrement vulnérable et doit pouvoir demander l'asile et l'accès à la protection internationale. Nous invitons les États à travailler ensemble pour trouver à la fois des solutions temporaires et durables aux problèmes de ces réfugiés. »
- > Malgré les appels urgents du HCR pour la réinstallation de ces réfugiés, la réponse des pays de réinstallation est insuffisante.
- > Le Canada a réinstallé un petit groupe de réfugiés palestiniens déplacés à l'extérieur de l'Irak.



Photo : HCR